



Education International
Internationale de l'Education
Internacional de la Educaci3n

<http://www.ei-ie.org>

CSEE

European Trade Union Committee for Education EI European Region

EUROPEAN REGION- ETUCE

President

Ronnie Smith

Vice-Presidents

Paul Bennett
Odile Cordelier
J3rgen Lindholm
Monika Konczyk
Galina Merkoulova
Ulrich Th3ne



5, Bd du Roi Albert II, 9th
1210 Brussels, Belgium
Tel +32 2 224 06 91/92
Fax +32 2 224 06 94
secretariat@csee-etuce.org
<http://www.csee-etuce.org>

European Director

Martin R3mer

Treasurer

Walter Dresscher

DECLARATION DU CSEE SUR LA CRISE ECONOMIQUE

Le Comit3 du CSEE, r3uni 3 Bruxelles les 10 et 11 octobre 2011, d3clare:

1. Il est 3tabli que la crise 3conomique qui a d3but3 en 2008 est la pire depuis les ann3es 1930. Au cours de l'3t3 2011, la dynamique de crise est entr3e dans un nouveau cycle d3vastateur en Europe, mettant en danger la zone euro. Les march3s financiers sont litt3ralement pris de panique et la d3fiance vis-3-vis de la fiabilit3 des cr3dits nationaux s'est 3tendue de la Gr3ce au Portugal et 3 l'Irlande, puis 3 l'Italie et 3 l'Espagne. En cons3quent, il existe un risque 3lev3 que la panique et la d3fiance ne transforment la crise de la dette souveraine actuelle en une nouvelle crise de liquidit3 pour les banques europ3ennes. Parall3lement, les signes de ralentissement de l'3conomie incitent certains analystes 3 pr3voir un r3cession mondiale impliquant de nouveaux pics de ch3mage en 2011-2012.
2. Les r3actions des autorit3s politiques nationales et europ3ennes sont arriv3es trop tard et n'ont permis ni de calmer la panique des march3s financiers ni de d3clencher un nouveau cycle de croissance. Le 28 septembre 2011, le Parlement europ3en a approuv3 certains 3l3ments du "Pacte pour l'euro" tel que propos3 par la France et l'Allemagne mais a rejet3, gr3ce aux pressions exerc3s par les syndicats, les dispositions visant 3 permettre l'interf3rence d'institutions europ3ennes dans les processus de n3gociation collective nationaux. Toutefois, il reste d3sormais sur la table des d3cideurs politiques europ3ens une s3rie de sanctions et de mesures d'aust3rit3, et les menaces sur la souverainet3 de la n3gociation collective nationale n'ont pas disparu.
3. La Troïka (Banque centrale europ3enne, Commission europ3enne et Fonds mon3taire international) force les pays qui ont 3t3 renflou3s 3 mettre en 3uvre des plans d'aust3rit3, r3duisant ainsi drastiquement les salaires et pensions des secteurs publics et compromettant le bien-3tre d'une grande partie de la population. Plusieurs pays, membres de l'UE ou non, mettent en 3uvre de telles politiques d'aust3rit3.
4. Tant dans les pays membres de l'UE que dans les autres, l' "aust3rit3" s'est r3v3l3e inefficace face 3 la crise, affaiblissant la demande et bloquant d3s lors tout nouveau processus de croissance. D'un point de vue moral, l'aust3rit3 en soi est injuste car elle tend 3 faire payer aux citoyens ordinaires, et plus encore aux plus d3favoris3s de la soci3t3, le comportement cupide et peu clairvoyant de certains acteurs priv3s qui ont men3 l'3conomie 3 la crise.

5. Le CSEE, tout comme le mouvement syndical européen et mondial, ne croit pas à la solution du "chacun pour soi". Ni une fracture de la zone euro, ni une re-nationalisation de la politique économique européenne n'apporterait de résultat satisfaisant à moyen-terme. En outre, il est du devoir des organisations syndicales, et en particulier des enseignants, d'endosser une responsabilité spécifique dans la société, de combattre les partis populistes de droite qui profitent du climat de confusion actuel pour imposer leur agenda nationaliste. Le CSEE pense qu'une politique basée sur la solidarité et l'équité reconnaissant la nécessité de solution de réglementation des marchés financiers afin d'éviter une panique et une déstabilisation totale de l'économie européenne.

6. Il faut changer de cap. En ce qui concerne l'UE, le CSEE soutient la Déclaration de la CES aux Ministres de l'UE en réunion à Wroclaw les 16 et 17 septembre 2011 qui incluait des propositions telles que: des euro-obligations; un transfert partiel de la dette souveraine nationale en dette européenne à hauteur de 60% du PIB; la mise en place d'une Banque européenne pour la dette souveraine qui aurait accès aux opérations de liquidités de la BCE; une agence de notation publique européenne; un programme d'investissement européen visant à relancer les économies les plus durement touchées et à aider les économies en détresse à restructurer leur dette; l'investissement dans une infrastructure et des emplois en vue d'une transition vers un modèle efficace en énergie et en ressources; un abandon des exigences de co-financement pour les fonds structurels des pays en difficulté et l'implication des syndicats dans la gestion des projets; de nouvelles sources de taxation européenne comme la TTF; une harmonisation de l'impôt des sociétés avec un taux d'imposition minimal afin de limiter le dumping fiscal; ainsi que des mesures contre l'évasion fiscale et l'abolition des paradis fiscaux.

7. L'éducation n'est pas seulement confrontée aux conséquences de la crise; elle est confrontée aux conséquences du manque de vision et de courage des décideurs politiques. Nous devons à nouveau affirmer que l'éducation en tant qu'investissement fondamental pour l'avenir de l'Europe est un élément clé de la solution à la crise économique. Dans le contexte actuel, réduire considérablement les dépenses dans l'éducation et les autres services publics est non seulement injuste et inutile, mais aggrave en outre la crise et endommage à long-terme les perspectives économiques et le tissu sociétal. La crise économique est utilisée par un certain nombre de pays afin d'imposer des politiques néo-conservatrices très idéologiques et controversées comme si elles constituaient une réponse objective à la crise. Les parties prenantes, tout comme les observateurs, reconnaissent que l'enseignement constitue un investissement essentiel au bien-être des populations, d'aujourd'hui et de demain, et cela tout particulièrement dans un contexte de crise économique. Le Conseil de l'Europe, le Conseil de l'UE ainsi que les représentants de haut niveau des gouvernements nationaux ont tous, à un moment donné, admis cette vérité fondamentale. Le fossé

entre la reconnaissance générale de l'importance de l'éducation et le comportement de nombreux gouvernements nationaux depuis le début de la crise illustre la vulnérabilité de l'éducation dans un contexte politique dominé par les solutions à court terme.

8. Les enquêtes et études entreprises par l'Internationale de l'Education et le CSEE démontrent que les politiques d'austérité et de restrictions, la plupart du temps imposées sans aucune consultation des syndicats d'enseignants, ont un impact direct sur les conditions de travail des enseignants à tous les niveaux du secteur dans les pays européens. D'après le témoignage des organisations membres du CSEE, les conséquences des politiques d'austérité et de restriction, sont entre autres, des licenciements massifs de postes d'enseignants et / ou d'équivalents temps plein qui ne sont pas remplacés lors du départ à la retraite; des saisies d'institutions; des réductions importantes de salaires, pensions et avantages extra-salariaux; des heures supplémentaires non payées ou encore des classes surchargées. Dès lors, il n'est pas exagéré de la part de syndicats d'enseignants d'affirmer que la profession enseignante est attaquée.
9. Ces menaces se situent dans un contexte où les droits syndicaux fondamentaux sont bafoués dans certains pays d'Europe, forçant les syndicats de ces pays à agir en dehors de toute reconnaissance institutionnelle et, dans certains cas, à exposer certains de leurs représentants à des menaces légales, voire même physiques.
10. Face à cette situation exceptionnelle, le mouvement syndical international doit, plus que jamais, coordonner son action afin d'adresser une réponse forte et unie à ces défis, à la fois en promouvant la solidarité internationale de tous les enseignants et en respectant l'identité nationale de l'éducation.